

Chiffre d'affaires consolidé **+10,7%**

 Résultat courant consolidé **+19,3%**

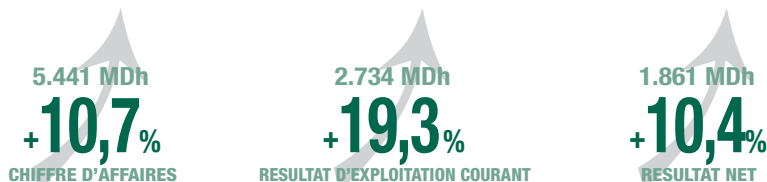
 Résultat net consolidé **+10,4%**

 Dividende 66 Dh par action **+10%**

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments, réuni le 22 février 2010 sous la présidence de M. Mohamed KABBAJ, a approuvé les comptes au 31 décembre 2009.

Comptes Consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 sont établis conformément aux normes internationales IFRS.

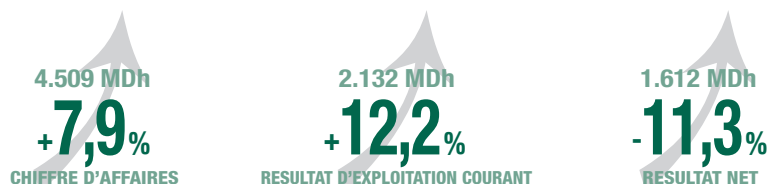


Nos ventes de ciment ont connu une augmentation de 4,2% par rapport à 2009, malgré une stagnation de la demande nationale constatée au premier semestre de l'année.

Grâce à nos performances industrielles, à la qualité remarquable de la montée en puissance de la deuxième ligne de notre cimenterie de Tétouan et aux extensions de notre parc éolien, nous avons pu réduire nos coûts de transfert de clinker et partiellement compenser la hausse de 18% du prix de l'électricité. Nous avons également bénéficié de la baisse des prix internationaux du coke de pétrole avant que ceux-ci ne reprennent une tendance haussière durant le dernier trimestre de l'année.

Ces éléments nous ont permis d'améliorer notre résultat d'exploitation courant de 19,3%.

Comptes Sociaux de Lafarge Ciments



Le résultat net de 2009 a été arrêté à 1 612 MDh après une reprise de provisions pour investissement de 96.2 MDh et une dotation nette pour amortissements dérogatoires de 123,9 MDh.

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le versement d'un dividende ordinaire de 66 dirhams par action, en progression de 10% par rapport à celui de 2009.

Perspectives

Nous avons constaté depuis le deuxième semestre 2009 une légère reprise des ventes. L'importance des besoins en logements, la volonté des pouvoirs publics d'y faire face grâce à de nouvelles incitations à la construction et à l'acquisition de logements sociaux pour les revenus modestes et la classe moyenne, ainsi que les travaux d'infrastructures engagés, nous laissent entrevoir une nouvelle croissance du marché.

Toutefois, le démarrage de nouvelles cimenteries dès le premier semestre 2010 devrait provoquer une surcapacité, notamment sur le marché du grand Casablanca.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a ré-examiné son plan de développement et a décidé de poursuivre son programme d'investissements. Après le démarrage réussi de la deuxième ligne de Tétouan, et afin de renforcer l'efficacité de son dispositif industriel, il prévoit le lancement dans les meilleurs délais de la construction d'une cimenterie dans la région du Souss.